

95

TITRE VI.

---

DÉVELOPPEMENTS

**Du Budget des Dépenses**

DU

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,**

**POUR L'EXERCICE 1844.**

---

NUMÉRO des articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>		
<i>ADMINISTRATION CENTRALE (Personnel).</i>		
1	"	Traitement du Ministre . . . . . fr.
2	"	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. . . . .
<i>Matériel.</i>		
3	"	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses. . . . .
<i>Frais de déplacement.</i>		
4	"	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires. . . . .
TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . fr.		
<b>CHAPITRE II.</b>		
<i>PENSIONS ET SECOURS.</i>		
1	"	Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés. . . . .
2	"	Secours à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves . . . . .
3	"	Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse. . . . .
TOTAL DU CHAPITRE II. . . fr.		
<b>CHAPITRE III.</b>		
<i>STATISTIQUE GÉNÉRALE.</i>		
Uniq.	"	Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale, de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales. . . . .
TOTAL DU CHAPITRE III. . . fr.		

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
21,000	"	21,000	21,000	"	"		
137,000	"	137,000	130,450	a) 6,550	"		<p>a) Cette majoration est indispensable pour assurer les besoins toujours croissants du service. Le travail des bureaux s'est augmenté d'un huitième pendant l'exercice 1842 : il est entré 5,000 pièces de plus qu'en 1841 ; il en est sorti 3,000 de plus. L'exécution de la loi sur les chemins vicinaux, la multiplicité des affaires qui intéressent les administrations communales et provinciales, la loi sur les indemnités, les lois de douane, l'organisation des chambres de commerce et des conseils de prud'hommes, la distribution des primes de navigation et de pêche, et surtout l'exécution de la loi sur l'instruction primaire, et les concours généraux dans les divers degrés de l'enseignement, telles sont les causes principales de cet accroissement de besogne.</p>
24,000	"	24,000	24,000	"	"		
4,000	"	4,000	4,000	"	"		
186,000	"	186,000	179,450	6,550	"		
5,000	"	5,000	8,000	"	b) 3,000		
7,570 80	"	7,570 80	7,570 80	"	"		
7,000	"	7,000	7,000	"	"		
19,570 80	"	19,570 80	22,570 80	"	3,000		
25,000	"	25,000	25,000	"	"		
25,000	"	25,000	25,000	"	"		

b) Ce crédit paraît susceptible d'une réduction de 3,000 francs.

NUMÉRO des articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>	
<b>CHAPITRE IV.</b>			
<b>FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.</b>			
<i>Province d'Anvers.</i>			
1	A.	Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial. . . . .	37,700 "
	B.	Traitements des employés et gens de service. . . . .	39,800 "
	C.	Frais de route et de séjour . . . . .	1,500 "
	D.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux . . . . .	" "
	E.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. . . . .	19,800 "
	F.	Traitements et abonnements des commissaires d'arrondissement, dédommagements des commissaires de milice . . . . .	21,677 "
	G.	Dépenses imprévues . . . . .	1,000 "
<i>Province de Brabant.</i>			
2	A.	Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial. . . . .	37,700 "
	B.	Traitements des employés et gens de service. . . . .	47,575 "
	C.	Frais de route et de séjour . . . . .	1,700 "
	D.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux . . . . .	" "
	E.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. . . . .	12,000 "
	F.	Traitements et abonnements des commissaires d'arrondissement, dédommagements des commissaires de milice . . . . .	24,300 "
	G.	Dépenses imprévues . . . . .	1,000 "
<i>Province de la Flandre occidentale.</i>			
3	A.	Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial. . . . .	37,700 "
	B.	Traitements des employés et gens de service. . . . .	39,300 "
	C.	Frais de route et de séjour. . . . .	1,750 "
	D.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux . . . . .	" "
	E.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. . . . .	16,500 "
	F.	Traitements et abonnements des commissaires d'arrondissement, dédommagements des commissaires de milice . . . . .	34,507 "
	G.	Dépenses imprévues . . . . .	1,000 "
A REPORTER. . . . fr.			

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
121,477	"	121,477	117,477	a) 4,000	"		a) Cette majoration de 4,000 francs est destinée à pourvoir à des réparations intérieures et au renouvellement du mobilier.
124,275	"	124,275	124,275	"	"		
130,757	"	130,757	130,757	"	"		
376,509	"	376,509	372,509	4,000	"		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.			
				Report. . . . fr.
		<i>Province de la Flandre orientale.</i>		
	A.	Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial . . . . .	37,700	"
	B.	Traitements des employés et gens de service. . . . .	43,000	"
	C.	Frais de route et de séjour . . . . .	1,500	"
4	D.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux . . . . .	"	"
	E.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses . . . . .	15,000	"
	F.	Traitements et abonnements des commissaires d'arrondissement, dédommagements des commissaires de milice . . . . .	35,248	"
	G.	Dépenses imprévues . . . . .	1,000	"
		<i>Province de Hainaut.</i>		
	A.	Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial . . . . .	37,700	"
	B.	Traitements des employés et gens de service. . . . .	52,840	"
	C.	Frais de route et de séjour . . . . .	2,000	"
5	D.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux . . . . .	"	"
	E.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses . . . . .	15,930	"
	F.	Traitements et abonnements des commissaires d'arrondissement, dédommagements des commissaires de milice . . . . .	31,468	"
	G.	Dépenses imprévues . . . . .	1,000	"
		<i>Province de Liège.</i>		
	A.	Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial . . . . .	37,700	"
	B.	Traitements des employés et gens de service . . . . .	43,800	"
	C.	Frais de route et de séjour . . . . .	1,690	"
6	D.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux . . . . .	"	"
	E.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses . . . . .	13,000	"
	F.	Traitements et abonnements des commissaires d'arrondissement, dédommagements des commissaires de milice . . . . .	28,140	"
	G.	Dépenses imprévues . . . . .	1,000	"
				A REPORTER. . . . fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
376,509	"	376,509	372,509	4,000	"		
133,448	"	133,448	131,948	a) 1,500	"		a) Les besoins du ser- vice réclament une ma- joration de 1,500 francs au litt. B de cet article.
140,938	"	140,938	140,938	"	"		
125,330	"	125,330	125,330	"	"		
776,225	"	776,225	770,725	5,500	"		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.		REPORT.	. . . fr.
		<i>Province de Limbourg.</i>		
7	A.	Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial . . . . .	37,700	»
	B.	Traitements des employés et gens de service . . . . .	32,500	»
	C.	Frais de route et de séjour . . . . .	1,400	»
	D.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux . . . . .	397	»
	E.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses . . . . .	12,700	»
	F.	Traitements et abonnements des commissaires d'arrondissement, dédommagements des commissaires de milice . . . . .	18,648	40
	G.	Dépenses imprévues . . . . .	1,000	»
		<i>Province de Luxembourg.</i>		
8	A.	Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial . . . . .	37,700	»
	B.	Traitements des employés et gens de service . . . . .	30,300	»
	C.	Frais de route et de séjour . . . . .	1,700	»
	D.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux . . . . .	5,000	»
	E.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses . . . . .	14,000	»
	F.	Traitements et abonnements des commissaires d'arrondissement, dédommagements des commissaires de milice . . . . .	20,991	»
	G.	Dépenses imprévues . . . . .	1,000	»
		<i>Province de Namur.</i>		
9	A.	Traitements du gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial . . . . .	37,700	»
	B.	Traitements des employés et gens de service . . . . .	36,000	»
	C.	Frais de route et de séjour . . . . .	2,000	»
	D.	Loyer des locaux pour le gouverneur, la députation du conseil provincial et les bureaux . . . . .	»	»
	E.	Frais de bureau, d'impressions, de reliures, entretien des meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses . . . . .	11,700	»
	F.	Traitements et abonnements des commissaires d'arrondissement, dédommagements des commissaires de milice . . . . .	15,863	»
	G.	Dépenses imprévues . . . . .	1,000	»
10	»	Frais de route et de tournées des commissaires d'arrondissement . . . . .		
		A REPORTER. . . . . fr.		

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
776,225 "	"	776,225 "	770,725 "	5,500	"		
104,345 40	"	104,345 40	102,345 40 a)	2,000	"		a) Cette majoration de 2,000 francs est partagée par moitié entre les lettres B et E; elle est indispensable aux besoins de l'administration.
110,691 "	"	110,691 "	110,691 "	"	"		
104,263 "	"	104,263 "	104,263 "	"	"		
18,500 "	"	18,500 "	18,500 "	"	"		
1,114,024 40	"	1,114,024 40	1,106,524 40	7,500	"		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	
		REPORT. . . . . fr.
		<i>Frais de milice.</i>
11	»	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyages pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestation de réfractaires . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.
		CHAPITRE V.
1	»	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale . . . . .
2	»	Complément des frais de confection des plans généraux de délimitation des chemins vicinaux . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.
		CHAPITRE VI.
Uniq.	»	Service de santé et Académie royale de Médecine . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.
		CHAPITRE VII.
Uniq.	»	Frais de célébration des fêtes nationales . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.
		CHAPITRE VIII.
		EAUX DE SPA.
1	»	Traitement du contrôleur des jeux, et autres dépenses . . . . .
2	»	Frais de réparation des monuments de la commune de Spa. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
1,114,024 40	»	1,114,024 40	1,106,524 40	7,500 »	»		
58,340 »	»	58,340 »	58,340 »	»	»		
1,172,364 40	»	1,172,364 40	1,164,864 40	7,500 »	»		
100,000 »	»	100,000 »	100,000 »	»	»		
»	50,000 »	50,000 »	141,902 75	»	91,902 75 (a)		
100,000 »	50,000 »	150,000 »	241,902 75	»	91,902 75		
45,000 »	»	45,000 »	45,000 »	»	»		
45,000 »	»	45,000 »	45,000 »	»	»		
30,000 »	»	30,000 »	30,000 »	»	»		
30,000 »	»	30,000 »	30,000 »	»	»		
2,220 »	»	2,220 »	2,220 »	»	»		
20,000 »	»	20,000 »	20,000 »	»	»		
22,220 »	»	22,220 »	22,220 »	»	»		

a) Le nombre de parcelles contiguës aux chemins n'a pu être évalué exactement. La commission du sénat avait cru qu'il ne s'élèverait qu'au quart de la totalité des parcelles portées au cadastre; on a reconnu maintenant qu'il dépassera la moitié de cette totalité. — De là une augmentation, qui, réduite au plus strict nécessaire, pour les besoins de 1844, s'élèvera à 50,000 francs, sans préjudice d'un léger excédant de dépense qui pourra être imputé sur l'exercice de 1845.

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	
<b>CHAPITRE IX.</b>		
Uniq.	»	Subside aux provinces de Luxembourg et de Limbourg pour la construction de deux nouvelles casernes de gendarmerie, l'une à St-Hubert et l'autre à Tongres . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.
<b>CHAPITRE X.</b>		
ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE, ET SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE BRUXELLES.		
1	A.	École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État. . . . . fr. 149,500 »
	B.	Jury d'examen pour la médecine vétérinaire . . . . . 4,000 »
2	»	Subside à la Société d'Horticulture de Bruxelles . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE X. . . . . fr.
<b>CHAPITRE XI.</b>		
FONDS D'AGRICULTURE.		
Uniq.	»	Encouragement à l'agriculture . . . . .
N. B. Ce crédit est destiné aux dépenses suivantes :		
A. Amélioration de la race chevaline ( <i>Haras</i> ).		
B. Fonds d'agriculture ; service vétérinaire ; indemnité pour bestiaux abattus ; frais des commissions d'agriculture.		
C. Supplément au fonds de non-valeurs.		
D. Primes pour production de cocons de vers-à-soie ; distribution gratuite de mûriers, etc., etc.		
E. Culture de la garance.		
F. Amélioration de la race bovine.		
G. Primes aux agents de la force publique pour l'exécution des lois et règlements relatifs à la chasse et à l'amélioration de la race chevaline.		
H. Dépenses diverses.		
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.
<b>CHAPITRE XII.</b>		
MILICE.		
Uniq.	»	Frais d'impression des listes alphabétiques. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XII. . . . . fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
»	20,000	20,000	»	a) 20,000	»	a) La demande de ce crédit sera ultérieure- ment justifiée.	
»	20,000	20,000	»	20,000	»		
153,500	»	153,500	153,500	»	»		
24,000	»	24,000	24,000	»	»		
177,500	»	177,500	177,500	»	»		
393,000	»	393,000	393,000	»	»		
393,000	»	393,000	393,000	»	»		
1,600	»	1,600	1,600	»	»		
1,600	»	1,600	1,600	»	»		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.															
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.																
<b>CHAPITRE XIII.</b>																	
GARDE CIVIQUE.																	
Uniq.	»	Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent, et frais de bureau de l'état-major; achats, réparations et entretien des armes et équipements de la garde civique. . . . .															
		TOTAL DU CHAPITRE XIII. . . . . fr.															
<b>CHAPITRE XIV.</b>																	
RÉCOMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES.																	
Uniq.	»	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage. . . . .															
		TOTAL DU CHAPITRE XIV. . . . . fr.															
<b>CHAPITRE XV.</b>																	
LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.																	
Uniq.	»	Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, non pensionnés d'autre chef, qui sont dans le besoin . . . . .															
		TOTAL DU CHAPITRE XV. . . . . fr.															
<b>CHAPITRE XVI.</b>																	
COMMERCE.																	
1	»	Écoles de navigation . . . . .															
2	»	Chambres de commerce . . . . .															
3	»	Portion imputable sur l'exercice 1844 de la garantie accordée par le Gouvernement pour l'exportation des produits de l'industrie cotonnière . . . . .															
<p>La somme garantie sera probablement à peu près absorbée. Toutefois, ce crédit sera le dernier. Il permettra de subvenir, tant à la garantie même, qu'à l'indemnité globale (10,000 francs), à laquelle le Gouvernement est tenu envers l'établissement qui a prêté son concours. — Voici le résumé des ressources appliquées ou applicables à cet objet :</p>																	
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding-right: 20px;">Budget de 1841 (paiement fait) . . . . .</td> <td style="text-align: right;">fr. 40,000</td> <td style="text-align: right;">»</td> </tr> <tr> <td style="padding-right: 20px;">Id. de 1842 ( id. ) . . . . .</td> <td style="text-align: right;">70,000</td> <td style="text-align: right;">»</td> </tr> <tr> <td style="padding-right: 20px;">Id. de 1843 ( disponible ) . . . . .</td> <td style="text-align: right;">70,000</td> <td style="text-align: right;">»</td> </tr> <tr> <td style="padding-right: 20px;">Id. de 1844 ( à allouer ) . . . . .</td> <td style="text-align: right;">65,000</td> <td style="text-align: right;">»</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAL. . . . .</td> <td style="text-align: right;">fr. 251,000</td> <td style="text-align: right;">»</td> </tr> </table>			Budget de 1841 (paiement fait) . . . . .	fr. 40,000	»	Id. de 1842 ( id. ) . . . . .	70,000	»	Id. de 1843 ( disponible ) . . . . .	70,000	»	Id. de 1844 ( à allouer ) . . . . .	65,000	»	TOTAL. . . . .	fr. 251,000	»
Budget de 1841 (paiement fait) . . . . .	fr. 40,000	»															
Id. de 1842 ( id. ) . . . . .	70,000	»															
Id. de 1843 ( disponible ) . . . . .	70,000	»															
Id. de 1844 ( à allouer ) . . . . .	65,000	»															
TOTAL. . . . .	fr. 251,000	»															
<p>L'établissement a contracté avec les industriels, pour l'exportation de leurs produits, jusqu'à concurrence de 2,592,000 francs. Au 10 août 1843, les expéditions se montaient à une valeur de 2,082,000 fr. Les opérations éteintes ou terminées s'élevaient à 497,225 francs. Les opérations sont suivies et surveillées par deux commissaires du Gouvernement.</p>																	
		A REPORTER. . . . . fr.															

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
20,000	»	20,000	20,000	»	»		
20,000	»	20,000	20,000	»	»		
5,000	»	5,000	5,000	»	»		
5,000	»	5,000	5,000	»	»		
76,000	»	76,000	76,000	»	»		
76,000	»	76,000	76,000	»	»		
16,000	»	16,000	16,000	»	»		
12,000	»	12,000	12,000	»	»		
»	65,000	65,000	70,000	»	5,000		
28,000	65,000	93,000	98,000	»	5,000		

NUMÉRO des articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
4	»	Frais divers et frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et agricole. . . . .
5	»	Encouragement pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voiles, sans que, dans l'un ni dans l'autre cas, les engagements puissent obliger l'État au delà du crédit alloué pour 1844, et sans que les subsides puissent excéder 40,000 francs par service . . . . .
6	»	Primes pour construction de navires . . . . .
7	»	Pêche nationale. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XVI. . . . . fr.
<b>CHAPITRE XVII.</b>		
INDUSTRIE.		
<i>Dépenses diverses pour le soutien et le développement de l'Industrie.</i>		
1	A.	Achats de machines et de métiers perfectionnés, subsides, voyages et missions à l'étranger; subsides pour introduction d'industries nouvelles; frais d'enquêtes et publications utiles; expertises de machines introduites par application de la loi du 29 mars 1841; frais d'inspection des établissements dangereux ou insalubres . . . . . fr. 80,000 »
	B.	Subsides en faveur de l'industrie linière et de la classe des tisserands et des fileuses; exécution de diverses mesures proposées par la commission d'enquête; subsides à des écoles-manufactures et de perfectionnement; distribution de métiers, etc. . . . . 75,000 »
2	»	Musée de l'Industrie, traitements, frais de voyage, impression du <i>Bulletin</i> , modèles et essais, collection d'épures, bibliothèque, atelier de dessinateurs, collection d'échantillons et bureau de renseignements; appropriation de locaux, ameublement, frais d'un laboratoire, etc. . . . .
3	»	Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets; publications de brevets, et tous frais d'administration et de délivrance de brevets ( <i>personnel et matériel</i> ) . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XVII. . . . . fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
28,000	65,000	93,000	98,000	»	5,000	<p>a) Les services réguliers de navigation à voiles, actuellement existants, entraîneront, pour 1843, une dépense totale de 78,000 francs environ, ce qui, joint à un subside de 22,000 francs alloué pour le soutien de la navigation à vapeur entre la Belgique et l'Angleterre par navires belges, absorbera le crédit tout entier. Parmi les services réguliers à voiles, il en est un, celui vers Rio, qui subsiste sans subside. C'est une économie de 20 à 30,000 francs par an pour le Gouvernement; mais dans l'éventualité où il deviendrait nécessaire de le subsidier comme les autres, afin d'en assurer le maintien, et peut-être même de donner au besoin plus d'extension aux autres services en 1844, il convient d'allouer au Gouvernement une augmentation de crédit de 15,000 francs.</p> <p>b) Les dépenses de 1842 ne s'étant élevées qu'à 24,186 francs, et les crédits de 1842 et 1843 restant ouverts, on a cru pouvoir proposer une réduction de 15,000 francs.</p> <p>c) Le crédit de 90,000 fr. alloué pour l'exercice de 1843, avait une double destination : 80,000 fr. devaient servir au paiement des primes allouées à la pêche maritime en général; 10,000 fr. devaient être affectés à des encouragements pour le séchage de la morue (industrie nouvelle) et pour l'exportation de la morue séchée. Cette somme est encore nécessaire, afin de ne pas entraver la marche de cette industrie naissante. Celle de 80,000 francs ne suffirait pas pour payer les primes dues pour 1844; une majoration de 5,000 fr. est indispensable.</p> <p>d) Une somme de 30,000 francs figure en moins à l'art. 1<sup>er</sup>, par suite du transfert des affaires relatives aux ateliers d'apprentissage dans les attributions de la division de l'Instruction publique.</p>	
45,500	»	45,500	45,500	»	»		
115,000	»	115,000	100,000	a) 15,000	»		
40,000	»	40,000	55,000	»	b) 15,000		
95,000	»	95,000	90,000	c) 5,000	»		
323,500	65,000	388,500	388,500	20,000	20,000		
105,000	»	105,000	135,000	»	d) 30,000		
40,000	»	40,000	40,000	»	»		
33,000	»	33,000	33,000	»	»		
178,000	»	178,000	208,000	»	30,000		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	
<b>CHAPITRE XVIII.</b>		
<b>INSTRUCTION PUBLIQUE.</b>		
<i>Enseignement supérieur. — Universités de l'État. — Jurys d'examen.</i>		
1	A.	Traitements des fonctionnaires et employés des deux universités . . . . . fr. 435,000 »
	B.	Bourses et médailles . . . . . 36,800 »
	C.	Subside pour le matériel des deux universités . . . . . 100,000 »
		TOTAL. . . . . fr. 621,800 »
2	»	Frais des jurys d'examen pour les grades académiques et dépenses du concours universitaire.
<i>Enseignement moyen.</i>		
3	»	Frais d'inspection des athénées et collèges . . . . . »
4	A.	Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen. . . . . fr. 136,600 »
	B.	Subsides annuels aux établissements d'enseignement industriel (écoles de Gand, Verviers, etc.), autres que les écoles d'arts et métiers et les ateliers d'apprentissage . . . . . 30,500 »
		TOTAL. . . . . fr. 167,100 »
5	»	Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et collèges . . . . . »
<i>Enseignement primaire.</i>		
6	A.	Frais d'inspection en vertu de la loi du 23 septembre 1842 . . . . . fr. 80,000 »
	B.	Frais des deux écoles normales. . . . . 100,000 »
	C.	Frais ordinaires des vingt-sept écoles primaires supérieures . . . . . 81,000 »
	D.	Dépenses des cours normaux annexés à neuf écoles primaires supérieures. . . . . 25,000 »
	E.	Subsides aux communes pour traitements aux instituteurs communaux, et encouragements . . . . . 250,000 »
	F.	Subsides aux communes pour construction, location et ameublement de maisons d'école (b. . . . . 100,000 »
	G.	Subsides aux communes en faveur des écoles et ateliers d'apprentissage (c. . . . . 30,000 »
	H.	Secours à accorder à des instituteurs nécessiteux sans emploi, et à des veuves d'instituteurs; subsides aux caisses de prévoyance (d. . . . . 15,000 »
		TOTAL. . . . . fr. 681,000 »
7	»	Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles. . . . . »
TOTAL DU CHAPITRE XVIII. . . . . fr.		

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
621,800	"	621,800	606,800	a) 15,000	"	a) Cette majoration de 15,000 francs est des- tinée à améliorer la po- sition de quelques pro- fesseurs des universités de l'Etat.	
79,100	"	79,100	79,100	"	"		
7,800	"	7,800	7,800	"	"		
167,100	"	167,100	167,100	"	"		
5,000	"	5,000	5,000	"	"		
681,000	"	681,000	415,000	266,000	"	b) Ce chiffre présente, sur celui de l'exercice 1843, une augmentation de 25,000 francs, pour la justification de laquelle on croit pouvoir se référer aux faits exposés dans le rapport sur l'enseigne- ment primaire, déposé le 28 janvier 1842 (pages 36, 37 et 38). Au sur- plus, des explications se- ront données ultérieure- ment sur cette majora- tion, ainsi que sur les divers crédits demandés pour l'enseignement pri- maire.	
20,000	"	20,000	20,000	"	"		
1,581,300	"	1,581,300	1,300,300	281,000	"	c) Transfert de l'art. 1er, litt B, du chapitre XVII.	
						d) Augmentation de 3,000 francs, suffisam- ment justifiée par l'éta- blissement des caisses de prévoyance en faveur des instituteurs.	

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	
<b>CHAPITRE XIX.</b>		
SECTION 1 <sup>re</sup> .		
<i>Lettres et Sciences.</i>		
1	A.	Encouragements, souscriptions, achats . . . . .
	B.	Académie royale des sciences et belles-lettres . . . . .
	C.	Observatoire royal de Bruxelles . . . . .
	D.	Bibliothèque royale . . . . .
	E.	Dépenses extraordinaires pour réunir, dans le même local, la bibliothèque royale, la section des manuscrits et l'ancienne bibliothèque de la ville. . . . .
	F.	Musée royal d'histoire naturelle. . . . .
	G.	Dépenses extraordinaires pour l'appropriation de locaux et la construction d'armoires . . . . .
	H.	Publication des chroniques belges inédites . . . . .
		Subside à l'association des Bollandistes pour l'achèvement des <i>Acta Sanctorum</i> . . . . .
		Exécution et publication de la carte géologique. . . . .
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. . . . . fr.		
SECTION DEUXIÈME.		
<i>Archives du royaume.</i>		
2	»	Frais d'administration ( <i>Personnel</i> ) . . . . .
3	»	— ( <i>Matériel</i> ) . . . . .
4	»	Frais de publication des inventaires des archives . . . . .
5	»	Archives de l'État dans les provinces; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais de copies de documents concernant l'histoire nationale. . . . .
6	»	Frais de classement et de l'inventaire des archives de la secrétairerie d'État allemande . . . . .
7	»	Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État . . . . .
TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. . . . . fr.		
SECTION TROISIÈME.		
<i>Beaux-Arts.</i>		
3	A.	Encouragements, souscriptions, achats . . . . .
	B.	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. . . . .
	C.	— — — de Liège. . . . .
	D.	Concours de composition musicale. — Pensions des deux lauréats . . . . .
A REPORTER. . . . . fr.		

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	Observations.
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
44,000	"	44,000	44,000	"	"		
30,000	"	30,000	30,000	"	"		
22,000	"	22,000	22,000	"	"		
65,000	"	80,000	65,000	15,000	"		
"	15,000	15,000	"	15,000	"		
10,000	"	14,000	14,000	"	"		
"	5,000	6,000	"	6,000	"		
14,000	"	6,000	6,000	"	"		
"	6,000	6,000	6,000	"	"		
185,000	32,000	217,000	181,000	36,000	"		
21,350	"	21,350	21,350	"	"		
2,600	"	2,600	2,600	"	"		
4,000	"	4,000	4,000	"	"		
15,000	"	15,000	15,000	"	"		
2,400	"	2,400	2,400	"	"		
3,500	"	3,500	3,500	"	"		
48,850	"	48,850	48,850	"	"		
55,000	"	55,000	55,000	"	"		
39,000	"	39,000	39,000	"	"		
12,000	"	12,000	12,000	"	"		
5,000	"	5,000	"	5,000	"		
111,000	"	111,000	106,000	5,000	"		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	
		REPORT. . . . . fr.
	E.	Académie royale des beaux-arts d'Anvers. { Subside annuel. . . . . Id. extraord. p <sup>r</sup> l'agrandissem. des locaux, $\frac{4}{5}$ .
	F.	Académie et école des beaux-arts, autres que l'académie d'Anvers . . . . .
	G.	Pensions instituées en faveur des lauréats par arrêté royal du 13 avril 1817 . . . . .
	H.	École royale de gravure de Bruxelles . . . . .
8	I.	Musée royal de peinture et de sculpture . . . . .
(suite.)	J.	Dépense extraordinaire pour l'appropriation des locaux. . . . .
	K.	Musée royal d'armes, d'armures et d'antiquités . . . . .
		Dépenses extraordinaires pour l'appropriation d'un local . . . . .
		Administration et entretien des bâtiments et des collections cédés par la ville à l'État ( <i>ce crédit figure actuellement aux articles 1 et 8 du présent chapitre</i> ) . . . . . <i>Pour mémoire.</i>
		TOTAL DE L'ARTICLE 8. . . . . fr.
9	A.	Dernier subside pour l'achèvement du monument de la place des Martyrs. . . . .
	B.	Entretien du monument, des jardins, des arbustes, et salaire des gardiens. . . . .
"	"	Dernier sixième du prix du monument élevé à la mémoire du chanoine Triest ( <i>crédit qui ne figure plus au Budget de 1844</i> ) . . . . . <i>Pour mémoire.</i>
10	"	2 <sup>e</sup> septième pour l'exécution de la statue équestre de Godefroid de Bouillon . . . . .
11	"	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique avec le concours des villes et des provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables. . . . .
	A.	Subsides aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments . . . . .
12	B.	Commission royale des monuments. . . . .
		TOTAL DE LA 3 <sup>e</sup> SECTION. . . . . fr.
<b>RÉCAPITULATION DU CHAPITRE XIX.</b>		
"	"	Section 1 <sup>re</sup> . Lettres et sciences . . . . .
"	"	— 2 <sup>e</sup> . Archives . . . . .
"	"	— 3 <sup>e</sup> . Beaux-Arts . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XIX. . . . . fr.
<b>CHAPITRE XX.</b>		
Uniq.	A.	Dépenses imprévues . . . . . fr. 14,000 "
	B.	Travail extraordinaire . . . . . 4,000 "
		TOTAL DU CHAPITRE XX. . . . . fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
111,000	"	111,000	106,000	5,000	"		
25,000	"	31,000	31,000	"	"		
"	6,000	25,000	25,000	"	"		
25,000	"	25,000	25,000	"	"		
5,000	"	5,000	5,000	"	"		
20,000	"	20,000	20,000	"	"		
12,000	"	15,000	"	15,000	"		
"	3,000	20,000	10,000	10,000	"		
10,000	"	20,000	10,000	10,000	"		
"	10,000	"	25,000	"	25,000		
208,000	19,000	227,000	222,000	30,000	25,000		
"	8,000	10,000	10,000	"	"		
2,000	"	"	12,500	"	12,500		
"	12,500	12,500	12,500	"	"		
10,000	"	10,000	10,000	"	"		
30,000	"	36,000	36,000	"	"		
6,000	"	"	"	"	"		
256,000	39,500	295,500	303,000	30,000	37,500		
185,000	32,000	217,000	181,000	36,000	"		
48,850	"	48,850	48,850	"	"		
256,000	39,500	295,500	303,000	30,000	37,500		
489,850	71,500	561,350	532,850	66,000	37,500		
18,000	"	18,000	18,000	"	"		
18,000	"	18,000	18,000	"	"		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
<h2>Récapitulation.</h2>		
I.	96	Administration centrale . . . . .
II.	<i>Ib.</i>	Pensions et secours . . . . .
III.	<i>Ib.</i>	Statistique générale . . . . .
IV.	98	Frais de l'administration dans les provinces . . . . .
V.	104	Subsides. — Chemins vicinaux. . . . .
VI.	<i>Ib.</i>	Service de santé et Académie royale de médecine . . . . .
VII.	<i>Ib.</i>	Fêtes nationales . . . . .
VIII.	<i>Ib.</i>	Eaux de Spa . . . . .
IX.	106	Subsides extraordinaires aux provinces de Luxembourg et de Limbourg . . . . .
X.	<i>Ib.</i>	École de médecine vétérinaire et société d'horticulture de Bruxelles . . . . .
XI.	<i>Ib.</i>	Fonds d'agriculture . . . . .
XII.	<i>Ib.</i>	Milice . . . . .
XIII.	108	Garde civique . . . . .
XIV.	<i>Ib.</i>	Récompenses honorifiques et pécuniaires . . . . .
XV.	<i>Ib.</i>	Dotation de la légion d'honneur et de la croix de fer . . . . .
XVI.	<i>Ib.</i>	Commerce . . . . .
XVII.	110	Industrie . . . . .
XVIII.	112	Instruction publique . . . . .
XIX.	114	Lettres, sciences et arts . . . . .
XX.	116	Dépenses imprévues et travail extraordinaire . . . . .
		TOTAUX. . . . . fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1844.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1843.	DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1844.		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1844.	<i>Observations</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		EN PLUS.	EN MOINS.		
186,000 »	»	186,000 »	179,450 »	6,550 »	»		
19,570 80	»	19,570 80	22,570 80	»	3,000 »		
25,000 »	»	25,000 »	25,000 »	»	»		
1,172,564 40	»	1,172,564 40	1,164,864 40	7,500 »	»		
100,000 »	50,000 »	150,000 »	241,902 75	»	91,902 75		
45,000 »	»	45,000 »	45,000 »	»	»		
50,000 »	»	50,000 »	50,000 »	»	»		
22,220 »	»	22,220 »	22,220 »	»	»		
»	20,000 »	20,000 »	»	20,000 »	»		
177,500 »	»	177,500 »	177,500 »	»	»		
595,000 »	»	595,000 »	595,000 »	»	»		
1,600 »	»	1,600 »	1,600 »	»	»		
20,000 »	»	20,000 »	20,000 »	»	»		
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»		
76,000 »	»	76,000 »	76,000 »	»	»		
323,500 »	65,000 »	388,500 »	388,500 »	»	»		
178,000 »	»	178,000 »	208,000 »	»	50,000 »		
1,581,500 »	»	1,581,500 »	1,500,500 »	281,000 »	»		
489,850 »	71,500 »	561,350 »	552,850 »	28,500 »	»		
18,000 »	»	18,000 »	18,000 »	»	»		
4,865,905 20	206,500 »	5,070,405 20	4,851,757 95	543,550 »	124,902 75		
MAJORATION DÉFINITIVE. . . . . fr.				218,647 25			

120